

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



STATION THERMALE CLASSEE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Festival des 31 Notes d'été
« La Gitana Tropical »
Dimanche 9 Août 2015

Nous, Maire de la Commune de BARBAZAN,

Vu les articles L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,

Vu la loi n° 95-73 du 21 janvier 1995 d'organisation et programmation relative à la sécurité (article 23, 1^{er} alinéa),

Vu le décret n° 97-646 du 31 mai 1997 relatif à la mise en œuvre de services d'ordre par les organisateurs de manifestations sportives, récréatives ou culturelles à but lucratif (JO du 1^{er} Juin 1997) et sa circulaire d'application,

Considérant la déclaration de l'organisateur,

ARRETONS

ARTICLE 1 :

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ADDA 31, Le Comité Départemental du Tourisme, la Communauté de Communes du Haut-Comminges représentée par Monsieur CASTEL Alain, sont autorisés à organiser dans le cadre des « 31Notes d'été », un spectacle « La Gitana Tropical » le Dimanche 9 Août 2015 à 21h00 devant les arcades des Thermes de Barbazan.

La circulation et le stationnement seront interdits sur « l'Allée le Vignaux »

Le stationnement sera interdit sur le lieu de concert dès la veille et jusqu'à la fin du spectacle.

La circulation sera couper dès le matin (au plus tard dès 16h) jusqu'à la fin du concert.

La circulation sera maintenue pour les habitants de la résidence des Thermes uniquement afin de pouvoir arriver jusqu'à leur logement.

Le stationnement sera interdit sur le lieu de concert dès la veille et jusqu'à la fin du spectacle.

En cas de mauvais temps, le lieu de repli est prévu à la salle des fêtes de Labroquère (31510).

ARTICLE 2 :

La Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ADDA 31, la Communauté de Communes du Haut-Comminges représentée par Monsieur CASTEL Alain, Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Barbazan, Monsieur le Directeur de l'Equipement, sont chargés en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Barbazan, le 30 juin 2015

Le Maire



Michèle STRADERE

Mairie 31510 BARBAZAN Tél. : 05.61.88.30.06 Fax : 05.61.88.39.06

accueil@mairie-barbazan.fr www.mairie-barbazan31.fr